

## LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ET LE PACIFISME

La Conférence de la Paix, réunie à Paris à partir de janvier 1919, rédige dans un premier temps un Pacte qui donne naissance à la Société des Nations (SDN), fondé sur le 14<sup>e</sup> point du président Wilson, le 28 avril 1919.

La SDN, établie à Genève, en Suisse (pays traditionnellement neutre) doit garantir la Paix en Europe et dans le monde ; elle se révèle cependant trop faible pour avoir un réel pouvoir sur les États. Elle est privée du précieux soutien de deux grandes puissances : les États-Unis et l'Allemagne vaincue. À l'issue du traité de Versailles, toute une série de conférences s'organisent afin de préparer la signature de traités de paix. La conférence internationale de San Remo, en Italie, se tient du 19 au 26 avril 1920 et réunit les représentants britanniques, français, italiens, grecs, japonais et belges. Elle doit fixer le sort des provinces arabes de l'empire Ottoman et préparer les conditions du traité de paix avec la Turquie prévue au mois d'août de la même année à Sèvres, en France. La conférence de Spa, en Belgique, se déroule du 5 au 16 juillet 1920. Elle fait suite au traité de Versailles de 1919 et doit discuter de l'application pratique du chapitre des réparations. La conférence de Spa est précédée des conférences de San Remo (avril 1920), d'Hythe dans le Kent en Angleterre (mai 1920), de Boulogne-sur-Mer (juin 1920). Au début de 1922, Cannes est à la une de la presse locale, nationale et internationale car, du 6 au 13 janvier, s'y déroule une réunion au sommet de puissances vainqueurs de la guerre pour dessiner les relations internationales en Europe après les traités de paix. Comment reconstruire le continent, quelles relations nouer avec la Russie soviétique, faut-il une alliance franco-anglaise et peut-on assouplir le paiement des réparations par l'Allemagne ? Après des débuts prometteurs, la conférence se termine brutalement après la démission du président du Conseil Aristide Briand. Diplomatiquement, le seul résultat tangible de Cannes est la convocation d'une conférence à Gênes en mars 1922 (celle-ci aboutit à un nouveau système monétaire international et à l'accord de Rapallo entre Russie et Allemagne).

Pour le reste, l'échec est d'une portée considérable : l'occasion est perdue d'une réorganisation des relations intereuropéennes sous égide franco-britannique. Politiquement, c'est le retour en force du nationalisme dans la politique étrangère de la France. Poincaré, qui succède à Briand, occupe la Ruhr l'année suivante, créant ainsi les conditions de la réaction allemande.

Le pacifisme joue un rôle primordial en Europe notamment en France. Il est au cœur des débats politiques de la période d'Après-guerre. Le pacifisme des anciens combattants se caractérise en premier lieu par la haine de la guerre et le rejet du militarisme. Les trois associations les plus importantes sont : l'Union

fédérale des anciens combattants et mutilés de guerre (UFAC) fondée entre autres par le niçois René Cassin en février 1918, proche du parti radical ; l'Union nationale des anciens combattants (UNC) fondée le 11 novembre 1918 est proche des milieux conservateurs ; l'association républicaine des anciens combattants (ARAC), est proche de l'extrême-gauche. Au sein de ces associations, le pacifisme l'emporte sur le nationalisme. Au niveau international, il existe également d'autres organisations comme la Ligue des droits de l'Homme. Le catholique Marc Sangnier, député de Paris de 1919 à 1924, se consacre entre les deux guerres à l'action pacifiste et organise de grands congrès démocratiques internationaux. En 1929, à l'instar de Richard Schirrmann en Allemagne, il introduit en France les Auberges de Jeunesse pour rapprocher les jeunes de tous les pays et empêcher la guerre. La peur de connaître à nouveau la guerre influence la société française et conduit en partie à l'aveuglement face aux menaces d'Hitler.



1-1 Aristide Briand sur la Croisette lors de la conférence de Cannes. Dessin de Robert de Coninck, 1922. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 5 Fi 712.



## Un règlement adouci

« C'est un rôle bien ingrat, a poursuivi le chef du Cabinet anglais, à jouer pour un allié que de prêcher la modération, lorsqu'il s'agit d'imposer de dures conditions à l'Allemagne. Celui qui adopte cette attitude est accusé de sacrifier ses alliés à l'Allemagne. Il semble être d'accord avec l'ennemi et il lui est, en vérité, difficile de se disculper. En fait, il est nécessaire d'examiner les choses telles quelles sont : l'Allemagne doit payer au maximum de ses capacités. La justice l'exige. Il est admis dans tous les pays civilisés que celui qui a causé un dommage doit le réparer. Mais lorsque le jugement est rendu, il y a lieu d'examiner dans quelle mesure il y a lieu de l'exécuter.

« Quand le représentant britannique plaide pour que l'Allemagne ne soit pas acculée à la banqueroute, il ne fait pas de politique germanophile. L'Angleterre n'a aucun intérêt à menacer l'Allemagne et si cette dernière est amenée à sa ruine, elle sera la première à en bénéficier. Si elle fait preuve de modération, c'est parce que cela est conforme aux intérêts plus vastes et plus lointains de l'Europe et du monde.

« Il faut éviter de précipiter l'Allemagne dans le chaos, où se débat actuellement la Russie. Amenée à un état de désagrégation sociale, elle se révélerait, grâce aux qualités et au tempérament même de ses habitants, beaucoup plus dangereuse que la Russie pour ses voisins immédiats. Ce sont ces considérations, qui, malgré les protestations qui se sont élevées en Europe et en Angleterre, ont amené le Gouvernement britannique à plaider pour la prudence et la modération.

« Il est bien clair que pour ce qui concerne les réparations, la capacité de paiement de l'Allemagne est représentée par la valeur de son commerce extérieur. Les Alliés se sont tous étonnés que l'Allemagne, malgré son état d'industrialisation avancée, malgré sa productivité de ses usines, de ses manufactures, éprouve tant de difficultés à faire face à ses obligations.

1-2 Extrait du discours de Lloyd George, Premier ministre britannique, à la conférence de Cannes. *Le Petit Niçois*, 7 janvier 1922. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1040.



N° 1.

AVRIL-MAI 1931

PRIX : 3 FR.

# LA GÉNÉRATION DU FEU



REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE  
DU MOUVEMENT COMBATTANT  
DES ALPES MARITIMES ET DU SUD-EST



PAX



Le premier geste de M. DOUMERGUE Président de la République, à son arrivée à Nice



"LA MINUTE DE RECUEILLEMENT" devant le monument aux Morts

RÉDACTION • ADMINISTRATION • ETS E. GIMELLO  
78 RUE DE FRANCE • NICE • TÉLÉPHONE : 51-13

EFFE  
D'HEY



REDACTION ET ADMINISTRATION
8, Descote Croiti, 8
NICE
Compte Chèques Postaux : Marseille 229-84

DE NICE
Organe des Combattants de la Guerre 1914-1918, de leurs Veuves, Orphelins et Ascendants
publié par l'Association des Mutiles et Réformés de la Grande Guerre des Alpes-Maritimes
Téléphone 72-64

Abonnement Unique
5 fr. par AN.
Annonces à Forfait : écrire à l'Administrateur
REDACTION ET ADMINISTRATION : 8, Descote Croiti, NICE

La Carte du Combattant

Le décret du 28 juin 1927 pris en exécution de l'article 101 de la loi du 18 décembre 1926 a décidé que :
1° Le bénéfice des institutions de l'Office National des Combattants serait réservé aux titulaires de la Carte du Combattant;
2° Il serait institué dans chaque département un Comité Départemental des Combattants.

Un décret du 17 décembre 1927 a chargé le service administratif du Comité Départemental des Mutiles et Réformés d'assurer le service administratif du Comité Départemental des Combattants.
L'Office National des Combattants a pour mission « de veiller sur les intérêts moraux et matériels des combattants » ; tant, de centraliser toutes les informations de nature à les intéresser ; d'étudier les dispositions législatives et réglementaires susceptibles d'être prises en leur faveur; de prendre toutes les mesures utiles pour favoriser leur placement; de leur venir en aide, notamment en leur facilitant toutes opérations de prévoyance et de crédit; d'assurance, de mutualité, de concessions agricoles et coloniales, de construction et d'acquisition de jardins ouvriers.

Pour obtenir la Carte du Combattant que délivre le Comité Départemental, il faut pouvoir présenter à celui-ci le certificat provisoire du Combattant.
Le Conseil d'Administration de l'Association ne saurait trop insister auprès de tous les camarades, qui n'ont pas encore ce certificat provisoire, pour qu'ils se mettent au plus tôt en mesure de l'obtenir.
Croyez-vous, ce n'est pas une démarche inutile.
Tout d'abord, la Carte du Combattant, qui portera la photographie du titulaire, sera une carte d'identité des plus honorables parce que les embusqués seuls ne pourront la montrer; si vous ne tenez pas à être traités d'embusqués, faites votre demande de certificat provisoire et, quand vous aurez la Carte du Combattant, vous pourrez prouver que vous n'avez pas été toujours embusqué.

Le Congrès Fédéral des Associations des Victimes de la Guerre des A.-M. s'est tenu à la Mairie de Nice et au Casino Palace Cinéma les 5 et 6 Mai 1928

IMPRESSIONS DU CONGRES

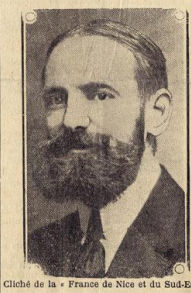
Non sans raison, avouons-le, on a fait pendant bien longtemps grief à la Fédération des Alpes-Maritimes de ne point tenir de Congrès.
Et bien! pour la première fois, il a été possible de faire, que les délégués des Associations du département ont pu se réunir, se concerter, échanger des idées et surtout tirer plus d'un enseignement de leur réunion.

Certes, les organisateurs du Congrès n'ont jamais en la vaine prétention de dire que tout fut parfait, complet, et que le programme discuté dans les deux Commissions, à la Mairie, a résolu tous les problèmes qui se posent devant nous, ou qui sont à poser à la fin de ce Congrès de l'Union Fédérale.

Il est en ce qui concerne le Congrès fédéral pour des Congrès départementaux, toutes les mesures utiles ont été prises, et notamment de leur venir en aide, notamment en leur facilitant toutes opérations de prévoyance et de crédit; d'assurance, de mutualité, de concessions agricoles et coloniales, de construction et d'acquisition de jardins ouvriers.

Pour obtenir la Carte du Combattant que délivre le Comité Départemental, il faut pouvoir présenter à celui-ci le certificat provisoire du Combattant.
Le Conseil d'Administration de l'Association ne saurait trop insister auprès de tous les camarades, qui n'ont pas encore ce certificat provisoire, pour qu'ils se mettent au plus tôt en mesure de l'obtenir.

Croyez-vous, ce n'est pas une démarche inutile.
Tout d'abord, la Carte du Combattant, qui portera la photographie du titulaire, sera une carte d'identité des plus honorables parce que les embusqués seuls ne pourront la montrer; si vous ne tenez pas à être traités d'embusqués, faites votre demande de certificat provisoire et, quand vous aurez la Carte du Combattant, vous pourrez prouver que vous n'avez pas été toujours embusqué.



Chêbe de la « France de Nice et du Sud-Est » René CASSIN Président honoraire de l'Union Fédérale Délégué de la France à la S. D. N.

Les Alpes-Maritimes, que notre camarade Humbert Rielloff ouvre le Congrès.
Il donne tout de suite la parole au représentant du Maire de Nice, qui prononce le discours suivant.

Discours de notre camarade Louis Demario
« Monsieur le Député,
« Mesdames et chers Camarades,
« Le Congrès départemental, qui s'ouvre ce jour, n'impose la lourde tâche de représenter le Maire et la Municipalité de la Ville de Nice.

« D'autres de mes collègues auraient pu certainement mieux que moi remplacer le premier magistrat de notre cité, mais la déférence à la sympathie tout entière que la Municipalité et notamment le Maire nous ont toujours manifestés, m'ont fait, à cause de ma mutilation, désigner tout particulièrement.

« Je tiens à remercier M. le Maire d'avoir bien voulu me donner cette marque de sympathie qui honore en vous honorant.
« Monsieur le Député, je suis très heureux de vous remercier au nom de la Ville de Nice d'avoir bien voulu accepter de présider l'ouverture de notre Congrès départemental, votre titre de vice-président de la Commission des Pensions vous indiquant tout particulièrement pour remplacer le ministre des Pensions, votre travail pendant tant d'années consécutives à défendre, à toutes les victimes de la guerre du département votre attachement à leur juste cause, et nous pouvons dire avec fierté que dans toute la France vous ne serez pas moins connu que celui qui ont pris part à la Chambre, vos travaux dans les Commissions, les nombreux rapports concernant les victimes de la guerre sont les preuves effectives de votre travail au Parlement.

ministre des Pensions, et pour présenter ces importantes affaires; le Maire, ensuite le Maire de Nice et le camarade mutilé Demario, qui le représente et qui lui a apporté tout de suite l'accueil si chaleureux et si affectueux de la Municipalité.

Rielloff rappelle aux combattants tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a obtenu pour eux et termine son allocution par un hommage à son ami René Cassin, l'après les victimes de la guerre, et par un vibrant appel à l'union, au front unique de tous les groupements des Alpes-Maritimes, qui sont, comme au récent Congrès de la France Mourante de Versailles, peut assurer le succès de leurs revendications.

Le sympathique député des Alpes-Maritimes est l'objet d'une ovation.

La parole est ensuite donnée à notre camarade René Cassin, qui tient à dire sa joie d'être, en tant que président de ce Congrès départemental, qu'il n'a pas cessé de présenter à Nice et sur la Côte d'Azur, et, avec Rielloff, au Parlement, en faveur des victimes de la guerre, et salue les présidents des diverses Associations pour le dévouement qu'ils témoignent aux groupements qu'ils dirigent.

Entré par son éloquence ouverte — et persuasive — l'ancien président de l'Union Fédérale entreprend une étude rapide de la situation en exposant des faits qui pourraient être les organisateurs de ce Congrès; il vous adresse un appel à la Société des Nations, à la préparation et à la réalisation du « Front Unique » des Associations des Victimes de la Guerre dans les Alpes-Maritimes.

LA CARTE DU COMBATTANT
C'est à la fin du mois de mai qu'expirer le délai prévu pour l'échange du certificat provisoire contre la carte. ANCIENS COMBATTANTS, HATEZ-VOUS

DEUXIEME JOURNEE DU CONGRES
La deuxième journée du Congrès s'est tenue le dimanche matin 6 mai, dans la salle du Casino Palace, mise gracieusement à la disposition de la Fédération Départementale par son Président, M. G. Denis, directeur de l'établissement, à qui vont tous nos meilleurs remerciements.

HOMMAGE
A NOS MORTS GLORIEUX
Une importante délégation de la Fédération Départementale s'est rendue à Haub-Capeu, le dimanche matin 8 heures, pour déposer une palme en bronze au pied du monument élevé à la mémoire des A.M. combattants de Nice tombés au cours de la grande tourment.

ASSEMBLEE PLENIERE ET BANQUET DE CLOTURE
A 9 h. 30, les délégués des Associations d'Anciens Combattants de Nice, Cannes, Grasse, Antibes, Beaulieu, Menton, Villefranche, etc., se réunissent à la Mairie.

Mattéoli, président de la Fédération des A.M., président, assisté de Jean Bianchi, secrétaire général de la F. D. et président de notre Association; Joseph Pellegrino, Joseph Madaid, de notre Association; Claude Juffet, président de A. C. Denis Bottani, des Ascendants, et de Mme Veuve Binder, des Veuves de Guerre.

Avant également pris place à la tribune: René Cassin, délégué de la France à la Société des Nations, président de l'Union Fédérale; M. G. Denis, délégué des Alpes-Maritimes.
Notés encore: Louis Demario, administrateur de la « Tribune », conseiller municipal, délégué du Maire de Nice; M. Orlandi, secrétaire général des Alpes-Maritimes, représentant le Préfet; Cassin, sous-secrétaire du service des exportes au Centre de Réforme; Masnières, président des Mutiles et Réformés des A.-M.; Guis, chef des services administratifs du Comité Départemental des Victimes de la Guerre, etc.

Docteur Masnières, président des Anciens Combattants de l'Armée d'Orient; les rapporteurs des veuves Madaid, Abolons, Viale, Juffet, Mme Joullan et Bernard; Berta, Lorenzi, Palmari, Michaid, Patrigon, Seytour, etc., etc. MM. Grinda et Ossola, députés, ainsi que M. Pouchol, chef de la 3e division à la Préfecture s'étaient fait excuser.

Petit Thibault et Cognigni, nos permanents, remplissant les fonctions de secrétaires du Congrès.
Mattéoli ouvre la séance en demandant une minute de recueillement à la mémoire des camarades morts au champ d'honneur; L'abbé Mattéoli prononce ensuite une courte allocution de bienvenue aux camarades anciens combattants venus des points les plus reculés du département pour apporter aux dirigeants de la Fédération l'appui et le confort de leur présence. Il insiste sur la nécessité impérieuse de réaliser ici le front unique, ce qui est fait en principe, et termine en invitant les rapporteurs à déposer leurs voix.

Ces vœux intéressent au premier chef tous les anciens combattants et toutes les victimes de la guerre. Leur importance n'a échappé à personne et tous, après quelques légères modifications de détail, ont été adoptés à l'unanimité et par acclamation.

LES RAPPORTS ET LES VŒUX
Le président donne ensuite la parole aux rapporteurs des différentes questions mises à l'ordre du jour. Il est très bref exposé de tous les desiderata des victimes de la guerre, des détails que nous connaissons tous, car tout souvient, hélas, nous avons eu l'occasion d'en parler et d'en entendre parler. Une fois de plus les intéressés, avec une modération à laquelle il convient de rendre hommage, mais aussi avec une ténacité revivante à la charge, ont voulu que cela puisse être la dernière fois, ce serait à souhaiter.



**Fédération des Associations de Mutilés, Réformés, Veuves,  
Orphelins, Ascendants et Anciens Combattants de la Grande Guerre  
des Alpes-Maritimes**

---

**Notre Camarade M<sup>e</sup> René CASSIN, Président Honoraire de l'Union  
Fédérale des Victimes de la Guerre, Délégué de la France à la Société  
des Nations, fera le VENDREDI 27 Janvier 1928, à 20 heures, à la  
SALLE VICTOR-HUGO, une**

**CONFÉRENCE**  
**SUR**  
**LA FRANCE ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS**

**Le Secrétaire Fédéral  
BLANCHI**

**Le Président  
MATTEUDI**

---

**Bureau de Placement Gratuit, Descente Crotti, 8**

Imp. Ass. Typ. 11, Rue Pastorelli --- Nice

1-5 Affiche annonçant la conférence de René Cassin sur la Société des Nations, Alpes-Maritimes, janvier 1928. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 114.



# COMITE D'AMNISTIE DE NICE

A.R.A.C., C.G.T.U., PARTI COMMUNISTE, Jeunesses Communistes, S.R.I.

Pour satisfaire les appétits de la grande industrie et de la haute finance internationales **des millions d'hommes** sont morts sur les champs de batailles d'Europe

## Ils ont été ASSASSINES !!

Les capitalistes ont voulu ce crime. Ils en préparent d'autres. Ils préparent la guerre. Ils font voter par leurs parlements des lois militaires monstrueuses :

**Mobilisation de tout le monde; Armées de métier;**  
**Milliards de dépenses;**  
Ils signent des alliances secrètes  
en vue de nouvelles tueries

**Ils préparent les populations à l'idée de guerre**

L'inauguration d'un **Monument aux Morts**, c'est un peu de patriotisme qu'on verse au cœur du pauvre peuple qui ira encore se faire tuer pour les intérêts de ses exploités.

### Le Maréchal FOCH Généralissime des Armées

Celui qui a conduit les ouvriers, les paysans à la grande tuerie, qui est prêt à les y conduire encore,

**sera Dimanche à NICE à l'inauguration**  
du monument de RAUBA-CAPEU

**La population niçoise doit le conspuer**  
**Elle doit siffler en lui le militarisme**  
**Elle doit lui faire entendre quelle haine**  
**les travailleurs ressentent pour la guerre**

**Tous Dimanche le long du défilé pour crier**

# A bas la Guerre!

Imp. CRUVÉ & Cie - Cannes

Le comité d'amnistie



# La Paix par les Etats-Unis d'Europe

Qu'on le veuille ou qu'on le conteste, je suis, quant à moi, profondément convaincu que la Paix, la vraie Paix, réparatrice de tous les maux imputables à la guerre, ne pourra étendre tous ses bienfaits sur notre vieille partie du Monde, que le jour seulement où toutes les nations européennes devenues clairvoyantes et sages, auront enfin décidé de s'unir en état confédéré, pour former les Etats-Unis d'Europe.

Jusqu'à ce jour tant attendu, aussi bien par les esprits d'élite et pénétrants, que par les masses populaires qui habitent l'Europe, la Paix, la sainte Paix, ne pourra être que précaire boîteuse et partant mal équilibrée.

Qu'on ne vienne pas me dire surtout, avec cet esprit de parti-pris qui tend à paralyser les plus belles conceptions et les plus louables initiatives, qu'il ne s'agit là que d'un beau rêve utopique, et que les intérêts divergents, la différence de penser, d'agir et de sentir propre à chacune des nations européennes, sont autant de causes allant à l'encontre de la réalisation du beau projet, que ne cessent de caresser de grands esprits clairvoyants, dont la puissance constructive, à côté des puissances destructives, planent en ce moment sur le monde moderne.

Je soutiens, quant à moi, que toutes ces personnalités nationales, loin d'être une cause de division, pourront au contraire, quand on le voudra, servir de trait d'union entre les nations européennes, qui, sur beaucoup de points pourront se compléter mutuellement.

Que faut-il faire pour en arriver à ce résultat désirable? Simplement que les classes dirigeantes de tous ces pays, enfin pénétrées par l'esprit de justice, de fraternité et de concorde internationale, décident un beau jour, au nom et pour le bien de leurs peuples respectifs, de créer une atmosphère préablement rassérénée, un amalgame de nations à la fois assez homogène et assez souple, permettant de donner satisfaction aux légitimes besoins matériels et moraux, de chaque membre appartenant désormais à la grande et belle famille européenne.

Echange de matières premières; mise en commun des ressources intellectuelles et culturelle de chaque nation confédérée; répartition équitable des capitaux permettant la mise en valeur des grandes régions inexploitées ou inexploitées, dont les richesses naturelles latentes, n'attendent pour se réveiller et se développer, que les capitaux nécessaires à la mise en marche des entreprises à ouvrir dans les régions envisagées; répartition judicieuse et rationnelle de la main-d'œuvre, dans le but de supprimer le chômage toujours mauvais conseiller; pro-

gressivement, suppression des barrières douanières, paralysatrices des grands courants commerciaux et partant intellectuels; mise en commun des diverses ressources tirées des colonies qui continueront, pendant un temps indéterminé, à être sous la tutelle ou la protection de leurs métropoles respectives, et cela, jusqu'au jour où, après assimilation progressive, les colonies feront naturellement partie du patrimoine commun aux nations confédérées.

Telles sont les grandes lignes de la convention préliminaire que devront signer les diverses nations qui, de ce fait, deviendront sans plus tarder, tributaires et solidaires les unes des autres.

Les nations ainsi groupées en un grand état unique, dans lequel chacune d'elles gardera et ses traditions et ses coutumes, ne tarderont pas à jouir dans la Paix la plus complète, des heureux résultats d'une telle organisation; dont les bienfaits de la mutualité internationale, destructrice par essence des points de friction, s'étendra comme un immense manteau tutélaire, sur nos vieilles nations européennes complètement réconciliées.

A toutes les considérations qui précèdent, et qui à elles seules suffiraient amplement à démontrer toute la valeur du système proposé, j'ajouterai l'argument « massue », à savoir que la vieille Europe sera un jour, et par la force même des choses, économiquement et financièrement à merci de la Jeune Amérique, si nous ne savons pas prévoir l'avenir, et si nous continuons par nos discordes mesquines, et d'un autre âge, à montrer notre faiblesse organique.

Allons? mes chers compatriotes européens, considérons dès aujourd'hui « notre » S.D.N., comme le fourrier chargé de préparer le logement où doit siéger, le plus tôt possible, la première Chambre Fédérale Européenne.

Et pour terminer je dirai, que n'étant qu'une pauvre petite chose au milieu de toutes les forces incommensurables qui m'enserrent, il m'est permis, à moi plus qu'à tout autre, de me tromper dans mes appréciations; néanmoins, je tiens à redire que ma conviction personnelle, est, que la liberté, et l'indépendance économique et financière de l'Europe sont en jeu, et qu'il appartient aux grandes vedettes de la politique européenne, de veiller avec une vigilance toute particulière, sur toutes les libertés et prérogatives implantées et acclimatées depuis bientôt deux millénaires, sur nos vieilles terres, berceau de la civilisation mondiale.

Antoine BRIA.

Grand Mutilé de Guerre.

1-7 Antoine Bria, grand mutilé de guerre : « La paix par les États-Unis d'Europe ». Dans *La Tribune Nice. Organe des Combattants de la Guerre 1914-1918, de leurs veuves, orphelins et ascendants.*



*Publié par l'Association des mutilés et réformés de la Grande Guerre des Alpes-Maritimes, octobre 1929. Arch. dép. Alpes-Maritimes, Pr 910.*